CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E23430** **VALABLE JUSQU'AU** **18/10/2027**

ÉDITÉ LE 29/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1964

Forme juridique : SAS

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 1968B00001

Siret : 806 820 015 00022

Code NACE : 2511Z

Numéro caisse de congés payés : 6100029

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 028007297 B 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 028007297 B 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : ETS CLOUET SAS

5 RUE RENE HUE
OZOIR LE BREUIL
28200 VILLEMAURY

Téléphone : 02 37 98 72 70 **Fax :**

Portable : 06 16 24 05 87

Responsabilité légale :
CLOUET FRÉDERIC PRÉSIDENT / CLOUET ELISABETH DIRECTRICE GENERALE

Site Internet : http://www.etsclouet.com

E-mail : sasets.clouet@neuf.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 748 191 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	5	05/06/2025
4421	Structures métalliques	5	05/06/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/07/2026 15:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.